

**Additions à la base de tarification
pour l'exercice clos au 30 septembre 2020
(000 \$)**

N° de ligne	Cause tarifaire 2019-2020			Réal 2019-2020			Écarts		
	Budget Total (1)	Projets inférieurs au seuil (2)	Projets supérieurs au seuil (3)	Réal Total (4)	Projets inférieurs au seuil (5)	Projets supérieurs au seuil (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs au seuil (8)	Écarts projets supérieurs au seuil (9)
1	FRAIS REPORTÉS								
2	15 338	15 338	-	14 785	14 014	771	(552)	(1 324) a)	771
3	Programmes commerciaux								
4	11 323	11 038	286	11 194	10 964	229	(129)	(73)	(57)
5	5 198	5 198	-	5 197	5 197	-	(1)	(1)	-
6	16 521	16 236	286	16 391	16 162	229	(130)	(75)	(57)
7	31 859	31 573	286	31 176	30 176	1 000	(683)	(1 399)	714
8	IMMOBILISATIONS								
9	94 174	66 042	28 131	53 376	52 699	677	(40 798)	(13 343) b), c)	(27 455) d)
10	60 697	59 323	1 374	57 104	52 029	5 075	(3 593)	(7 294) e)	3 701 f)
11	2 965	2 366	599	2 354	(81)	2 435	(611)	(2 447) g)	1 836 h)
12	-	-	-	7	-	7	7	-	7
13	24 849	24 249	600	31 405	31 189	216	6 556	6 940 i)	(384)
14	18 036	17 366	671	16 254	15 908	346	(1 783)	(1 457) j)	(325)
15	1 304	1 304	-	1 253	1 253	-	(51)	(51)	-
16									
17	CONTRIBUTIONS								
18	(683)	-	(683)	(927)	(2 000)	1 073	(244)	(2 000) k)	1 756 l)
19	201 341	170 650	30 692	160 824	150 997	9 827	(40 517)	(19 652)	(20 864)
20	INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA								
21	BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE⁽¹⁾								
22	5 145	-	5 145	4 104	-	4 104	(1 041)	-	(1 041)
23	1 860	-	1 860	582	-	582	(1 278)	-	(1 278)
24	1 026	-	1 026	1 209	-	1 209	183	-	183
25	2 057	-	2 057	726	-	726	(1 332)	-	(1 332)
26	2 297	-	2 297	1 043	-	1 043	(1 255)	-	(1 255)
27	1 353	-	1 353	-	-	-	(1 353)	-	(1 353)
28	2 498	-	2 498	2 140	-	2 140	(358)	-	(358)
29	-	-	-	(3 445)	-	(3 445)	(3 445)	-	(3 445)
30	213	213	-	213	213	-	-	-	-
31	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	16 451	213	16 238	6 571	213	6 358	(9 879)	-	(9 879)
33	249 651	202 436	47 215	198 571	181 386	17 185	(51 079)	(21 051)	(30 030)
34	TOTAL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION								

⁽¹⁾ Les investissements des exercices antérieurs, intégrés à la base de tarification en début d'exercice, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont présentés à titre informatif.

Détails des additions à la base de tarification
Actifs intangibles
pour l'exercice clos au 30 septembre 2020
(000 \$)

N° de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2019-2020			Réal 2019-2020			Écarts		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs au seuil (2)	Projets supérieurs au seuil (3)	Réal Total (4)	Projets inférieurs au seuil (5)	Projets supérieurs au seuil (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs au seuil (8)	Écart projets supérieurs au seuil (9)
1	Portefeuille de projets d'amélioration et de développement	10 286	10 286	-	5 149	5 149	-	(5 137)	(5 137)	-
2	Projets Evergreen	5 051	5 051	-	8 864	8 864	-	3 813	3 813	-
3	Mise en place d'une solution informatique pour la gestion de la relation avec la clientèle (CRM) (D-2017-144, R-4014-2017, Gaz Métro-1, Document 1, B-0007)	-	-	-	771	-	771	771	-	771
4	TOTAL ACTIFS INTANGIBLES	15 338	15 338	-	14 785	14 014	771	(553)	(1 324) a)	771

**Détails des additions à la base de tarification
Développement du réseau
pour l'exercice clos au 30 septembre 2020
(000 \$)**

N° de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2019-2020			Réel 2019-2020			Écarts		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs au seuil (2)	Projets supérieurs au seuil (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs au seuil (5)	Projets supérieurs au seuil (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs au seuil (8)	Écart projets supérieurs au seuil (9)
1	Coûts du développement du réseau	84 985	56 818	28 167	52 351	51 650	701	(32 635)	(5 168) b)	(27 467) d)
2	Renforcement du réseau	2 000	2 000		3 029	3 029	-	1 029	1 029	-
3	Contributions clients - 300 \$	(1 159)	(1 123)	(36)	(849)	(825)	(24)	310	298	12
4	Contributions clients - autres	(1 212)	(1 212)	-	(1 511)	(1 511)	-	(299)	(299)	-
5	GNR	9 559	9 559		356	356		(9 203)	(9 203) c)	-
6	TOTAL DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	94 174	66 042	28 131	53 376	52 699	677	(40 798)	(13 343)	(27 455)

**Détails des additions à la base de tarification
Établissement des frais généraux corporatifs
pour l'exercice clos au 30 septembre 2020
(000 \$)**

N° de
ligne Détails des additions à la base de tarification

Enveloppe globale des frais généraux corporatifs

1	Frais généraux provenant des dépenses d'exploitation	Énergir-4, Doc. 5, p. 2, col. 1, l. 38.
2	Frais généraux imputés directement dans des immobilisations	
3	Frais généraux corporatifs totaux	

Cause tarifaire 2019-2020 (1)	Réal 2019-2020 (2)	Écarts (3)
19 747	18 227	(1 520) j)
140	115	(25)
19 887	18 342	(1 545)

N° de
ligne

Répartition des frais généraux corporatifs entre les projets hors-base > au seuil et les projets dans la base > et < au seuil

4	Frais généraux corporatifs totaux	
5	(-) Allocation des frais généraux corporatifs pour projets hors base > au seuil	
6	Frais généraux corporatifs inclus dans la base de tarification	
7	(-) Allocation des frais généraux corporatifs pour projets dans la base > au seuil	
8	Enveloppe résiduelle de frais généraux corporatifs alloués aux projets dans la base < au seuil	

Cause tarifaire 2019-2020 (1)	Réal 2019-2020 (2)	Écarts (3)
19 887	18 342	(1 545)
(1 851)	(2 089)	(238)
18 036	16 254	(1 783)
(671)	(346)	325
17 366	15 908	(1 457)

N° de
ligne

Répartition des frais généraux corporatifs à travers les différents projets hors base > au seuil

9	Projet Windsor	
10	Projet d'extension de réseau à Saint-Rémi et Sainte-Clotilde (R-4077-2018)	
11	GNR Mauricie	
12	GNR SEMECS	
13	GNR SEMER	
14	Projet d'investissement aux fins d'injection de la Coop Agri-énergie Warwick (R-4098-2019)	
15	GNR Québec	
16	Projet de reconstruction de la contuite du Pont Trudel (R-4022-2017)	
17	Projet Transmission Ab/rec St-Maurice/Mékinac	
18	Projet de remplacement d'un poste de livraison à Contrecoeur (R-4102-2019)	
19	Projet visant le renforcement des réseaux de l'Estrie et de la Montérégie (R-4108-2019)	
20	Projet de réfection des infrastructures gazières de la rue Sainte-Catherine Ouest (R-4078-2018)	
21	Projet de remplacement du compresseur d'évaporation de l'usine LSR (R-4084-2019)	
22	GNR Neuville	
23	GNR Brome	
24	Projet de réfection des infrastructures gazières de la rue Peel (R-4118-2020)	
25	Projet d'extension de réseau entre Saint-Henri et Montmagny (R-4109-2019)	
26	Projet de desserte en gaz naturel d'une nouvelle usine de Kruger à Sherbrooke (R-4087-2017)	
27	Total frais généraux corporatifs pour projets hors base > au seuil	

Cause tarifaire 2019-2020 (1)	Réal 2019-2020 (2)	Écarts (3)
103		(103)
59	196	137
9		(9)
153		(153)
170		(170)
168		(168)
2		(2)
108	82	(26)
178		(178)
272	233	(39)
195	201	6
44	17	(27)
390	243	(147)
	4	4
	1	1
	247	247
	813	813
	51	51
		-
1 851	2 089	238

**ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
AU 30 SEPTEMBRE 2020**

- 1 **a.** La diminution de 1,3 M\$ des additions prévues en développements informatiques pour les
2 projets inférieurs au seuil s'explique principalement par la baisse de 5,1 M\$ du portefeuille de
3 projets d'amélioration et de développement, en raison de ressources qui ont été déplacées
4 vers la réalisation de projets supérieurs au seuil et d'un transfert de coûts vers la catégorie
5 Evergreen. Ce transfert découle du besoin de suivre et de faire évoluer les produits
6 informatiques de leurs différents cycles de vie. Le produit informatique est livré à même le
7 portefeuille de projets d'amélioration et de développement : un projet est réalisé avec une date
8 de début et une date de fin. Puis, l'évolution du produit, visant à intégrer notamment de
9 nouvelles fonctionnalités, s'effectue à même la catégorie des projets Evergreen. Cette
10 approche permet à Énergir un meilleur suivi des coûts par produit, plutôt que par grande
11 enveloppe budgétaire. Inversement, ce transfert de coûts d'une catégorie à l'autre explique
12 principalement la hausse de 3,8 M\$ pour des projets Evergreen.
- 13 **b.** La diminution des investissements de 5,2 M\$ en développement du réseau pour les projets
14 inférieurs au seuil s'explique principalement par la baisse des investissements dans le marché
15 affaires de 5,4 M\$ en raison d'un nombre de kilomètres de conduite inférieur à ce qui avait été
16 prévu à la Cause tarifaire 2019-2020, partiellement compensée par une hausse du coût moyen
17 des conduites.
- 18 **c.** La diminution de 9,2 M\$ des investissements en injection de GNR s'explique principalement
19 par une baisse de 7,8 M\$ causée par un décalage dans le temps de certains projets dû à
20 différentes causes, dont des délais administratifs, des délais de construction chez les
21 producteurs et des délais de signature des ententes contractuelles entre le producteur et leurs
22 fournisseurs, ou entre Énergir et les producteurs. L'écart résiduel s'explique par la vente des
23 actifs relatifs à l'injection de GNR de la Ville de Saint-Hyacinthe (R-3824-2012) pour 1,4 M\$.
- 24 **d.** La diminution des investissements de 27,5 M\$ en développement du réseau pour les projets
25 supérieurs au seuil s'explique principalement par le report du projet d'extension de réseau
26 pour la desserte en gaz naturel de Métaux BlackRock inc. et de la zone industrialo-portuaire
27 de Saguenay (R-4069-2018) pour un montant de 27,0 M\$. La pièce Énergir-29, Document 1,

1 intitulée Rapport de suivi du projet d'investissement visant l'extension de réseau pour la
2 desserte en gaz naturel de Métaux BlackRock inc. et de la zone industrialo-portuaire de
3 Saguenay, explique les faits saillants du déroulement du projet.

4 e. La diminution des investissements de 7,3 M\$ en amélioration du réseau et mesurage pour les
5 projets inférieurs au seuil s'explique par :

6 i. Une diminution des investissements de 6,3 M\$ en amélioration du réseau
7 principalement dû au report du calendrier de réalisation de certains projets de
8 repavage initié par les villes.

9 ii. Une diminution des investissements de 1,0 M\$ en mesurage principalement dû à
10 l'arrêt des activités du recyclage des compteurs lors de la période de confinement liée
11 à la COVID-19.

12 f. L'augmentation des investissements de 3,7 M\$ en amélioration du réseau et mesurage pour
13 les projets supérieurs au seuil s'explique principalement par l'intégration du projet de
14 relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Sainte-Anne-de-Bellevue (R-4088-2019) pour
15 un montant de 3,3 M\$, non prévu à la Cause tarifaire 2019-2020. À noter que le projet est
16 entièrement remboursé par une contribution de NOUCLR, dont une partie a été reçue au cours
17 de l'exercice 2018-2019. La pièce Énergir-32, Document 1, intitulée Suivi du projet de
18 relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Sainte-Anne-de-Bellevue, explique les faits
19 saillants du déroulement du projet.

20 g. La diminution des investissements inférieurs au seuil en entreposage du gaz de 2,4 M\$
21 s'explique principalement par des travaux d'amélioration au site d'entreposage de Pointe-du-
22 Lac qui ont rendu disponible à Énergir un volume de gaz utile auparavant considéré comme
23 gaz coussin d'une valeur de 3,2 M\$.

24 h. La hausse des investissements de 1,8 M\$ en entreposage du gaz pour les projets supérieurs
25 au seuil s'explique par le projet visant la construction d'un bâtiment sur le site de l'usine LSR
26 (R-4044-2018), en raison du décalage du calendrier de réalisation du projet et d'une
27 augmentation des coûts principalement due au résultat de l'étude de la firme Baker Risk. La
28 pièce Énergir-27, Document 1, intitulée Suivi du projet visant la construction d'un bâtiment sur
29 le site de l'usine LSR, explique les faits saillants du déroulement du projet.

- 1 i. La hausse des investissements de 6,9 M\$ pour les projets d'installations générales inférieurs
2 au seuil s'explique principalement par :
- 3 i. Une augmentation des investissements de 3,6 M\$ en outillages et équipements de
4 travail due à divers besoins additionnels, dont l'arrivée d'une nouvelle cohorte
5 d'employés.
- 6 ii. Une augmentation des investissements de 2,8 M\$ en équipements de transport
7 principalement due à l'ajout de véhicules pour une nouvelle cohorte d'employés.
- 8 iii. Une augmentation des investissements de 2,2 M\$ en équipements informatiques due
9 à la mise à niveau des ordinateurs des techniciens, l'ajout d'un projet d'installation de
10 pare-feu et d'achats additionnels dus à la COVID-19.
- 11 iii. Une diminution de 2,0 M\$ des investissements en structures & améliorations et
12 mobiliers principalement due au report de projets de réaménagement en raison de la
13 COVID-19.
- 14 j. La diminution des frais généraux de 1,5 M\$ provenant des dépenses d'exploitation s'explique
15 principalement par le volume des dépenses assujetties qui a été moins élevé au réel. La pièce
16 Énergir-4, Document 5, explique les variations des dépenses d'exploitation par nature et par
17 secteur. Il est à noter qu'en raison de la hausse des investissements relatifs aux projets
18 majeurs hors base, un montant additionnel de 0,2 M\$ de frais généraux leur a été alloué. Ainsi,
19 la diminution résiduelle des frais généraux alloués aux additions incluses à la base de
20 tarification est de 1,8 M\$.
- 21 k. La hausse des subventions de 2,0 M\$ pour les projets inférieurs au seuil s'explique par la
22 réception d'une subvention pour le projet Windsor et de subventions pour des projets
23 d'injection de GNR non prévus à la Cause tarifaire 2019-2020.
- 24 l. La baisse de 1,8 M\$ des subventions gouvernementales pour les projets supérieurs au seuil
25 s'explique principalement par le remboursement d'une partie de la subvention reçue pour le
26 projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières (R-4021-2017) en raison
27 d'investissements totaux moindres qu'anticipés pour ce projet. La pièce Énergir-24,

- 1 Document 1, intitulée Rapport de suivi du projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-
- 2 Carrières, explique les faits saillants du déroulement du projet.